

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juin 2020

#tousengagés

LE GROUPE LA POSTE ET L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE REJOignent L'OPERATION « MASQUE SOLIDAIRE »

Pour que tout le monde, même les plus démunis, puissent avoir accès à un masque en cette période de déconfinement, Le Groupe La Poste, avec le soutien de l'Association des maires ruraux de France, participe à l'opération « Masque solidaire » dans les communes de moins de 3 500 habitants en mobilisant un réseau constitué de plus de 8 000 points de contact pour le dépôt et le retrait des masques.



L'opération « Masque Solidaire » rassemble plus de 30 000 couturiers(es) bénévoles sur l'ensemble du territoire pour confectionner gratuitement des masques en tissu à destination des populations les plus fragiles. Le Groupe La Poste rejoint cette initiative solidaire lancée le 24 avril 2020 sous l'impulsion d'Alexandre Jardin, **en mettant à disposition gracieusement un réseau de plus de 8 000 points de contact, composé de 2 414 bureaux de poste et 5 629 agences postales communales.**

Concrètement, le service proposé par La Poste permettra de déposer et de retirer dans ces points de contact postaux :

- **Des masques** confectionnés par les couturiers(es) : Les colis seront déposés dans les points postaux et pourront être retirés par les bénéficiaires sur présentation d'une pièce d'identité. Cette prestation sera proposée dans les bureaux de poste et au sein des agences postales communales après accord du maire de la commune.
- **Des coupons de tissus** déposés par des professionnels et des particuliers à retirer par des couturiers(es) afin de leur permettre de se réapprovisionner. Cette prestation sera proposée uniquement au sein des agences postales communales après accord du maire de la commune.

Par un maillage exceptionnel dans les zones rurales lié notamment à la présence des agences postales communales, Le Groupe La Poste se mobilise avec l'appui des maires ruraux pour amplifier cette initiative solidaire et garantir la couverture de l'opération sur l'ensemble du territoire national. **Cette participation permettra d'inclure 31 800 communes rurales à cette opération de solidarité**, avec le concours des commissions départementales de la présence postale territoriale.

En complément de la mise à disposition de son réseau de points de contact, Colissimo prendra en charge gracieusement l'acheminement et la distribution de colis contenant des échantillons de tissus à destination des centres communaux d'actions sociales qui les remettront ensuite aux couturier(es) afin de leur permettre de se réapprovisionner en matière première.

Fidèles à leurs engagements citoyens et à leurs valeurs communes, Le Groupe La Poste et l'AMRF entendent ainsi contribuer à ce mouvement de solidarité pour rendre accessible et faciliter l'accès aux masques des populations les plus fragiles dans les zones rurales.

A PROPOS

Opération « Masque solidaire »

Lancée le 24 avril 2020 par Alexandre Jardin, l'opération « Masque solidaire » associe un collectif d'entreprises engagées ensemble avec le soutien du Ministère de La Transition Ecologique et Solidaire :

- **L'Afnor** a créé la plateforme <https://masques-barrieres.afnor.org/> permettant de télécharger les spécifications du masque homologué, d'assurer la mise en relation entre les donateurs de tissus, les couturiers(es) et les bénéficiaires et de communiquer le lieu de retrait des masques (au domicile ou auprès des enseignes partenaires)
- **Les enseignes Carrefour, Intermarché, Monoprix**, permettent aux personnes qui ont confectionné gratuitement des masques de les déposer dans les magasins pour mise à disposition et retrait par les bénéficiaires. Le réseau est ainsi constitué de 6000 points de ventes sur l'ensemble territoire en France. **La Poste et L'AMRF** ajoutent 8000 points de contact à ce réseau dans les zones rurales.
- **L'association Paris Good Fashion** mobilise un réseau des 30 000 couturiers(es) bénévoles pour créer un effet boule de neige ainsi que les entreprises de mode pour les inciter à fournir du tissu, matière première des masques.

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans 47 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste, neutre en carbone depuis 2012, distribue 21,6 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 26 milliards d'euros, dont 30% à l'international, et emploie plus de 249 000 collaborateurs. La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en continuant à se diversifier. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

A propos de l'association des maires ruraux de France :

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 10.000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux. Elle a notamment contribué à l'élaboration d'un Agenda rural et créée avec d'autres acteurs ruraux le Parlement rural. Récemment, à l'occasion de la crise sanitaire, l'AMRF a proposé une série de mesures pour « Oser la relance par le local ».

www.amrf.fr // @maires_ruraux

Contacts presse

La Poste : Perrine Landry perrine.landry@laposte.fr 06 84 36 27 76
AMRF : Sophie Crétinon – sophie.cretinon@amrf.fr 04 37 44 15 67